



SYNDIQUER LES CADRES ? QUELLES PISTES ?

Amener les cadres à prendre conscience de l'importance de se syndiquer peut-être un défi, surtout dans un environnement où la syndicalisation est parfois perçue comme réservée aux non-cadres ou comme incompatible avec leur rôle managérial.

Quelques pistes pour sensibiliser les cadres à cette question :

1. Démontrer l'intérêt de porter la voix spécifique des cadres

- **Défense des intérêts professionnels** : Expliquer que les syndicats peuvent défendre les droits et les conditions de travail des cadres, notamment en matière de rémunération, de temps de travail, de mobilité interne ou de protection en cas de conflit.
- **Représentation collective** : Les cadres ont souvent des préoccupations spécifiques (charge de travail, responsabilités, équilibre vie pro/vie perso) qui peuvent être mieux portées par un syndicat.
- **Négociation collective** : Les syndicats jouent un rôle clé dans les négociations d'accords d'entreprise, y compris sur des sujets qui concernent directement les cadres (télétravail, formation, évolution de carrière).

2. Lutter contre les idées reçues

- **Syndicats et management ne sont pas incompatibles** : Rappeler que se syndiquer ne signifie pas s'opposer systématiquement à la direction, mais participer à la construction d'une négociation constructive voire si plus avancé, à un rapport de force.
- **Dépasser le clivage «cadres vs non-cadres»** : Montrer que les cadres ont aussi besoin d'une voix collective pour faire entendre leurs spécificités.
- **Déstigmatiser l'engagement syndical** : Mettre en avant des exemples de cadres syndiqués qui ont pu faire évoluer positivement leur carrière, ont vu leur vie au travail s'améliorer...

3. Organiser des actions de sensibilisation

- **Conférences ou débats** : Inviter des représentants syndicaux ou des cadres syndiqués pour témoigner de leur expérience et expliquer les enjeux.
- **Ateliers thématiques** : Aborder des sujets concrets comme la réforme des retraites, les accords d'entreprise ou les droits des cadres en cas de restructuration.
- **Communication interne** : Utiliser des supports (newsletters, intranet, kits...) pour informer sur les actions syndicales et leurs impacts positifs.



4. Mettre en avant des exemples concrets

- **Cas pratiques** : Montrer comment des syndicats ont défendu des cadres dans des situations difficiles (licenciements abusifs, harcèlement : cas individuels...).
- **Succès collectifs** : Souligner les avancées obtenues grâce à l'action syndicale (amélioration des conditions de travail, accords sur le télétravail, etc.).

5. Créer un environnement favorable

- **Dialogue ouvert** : Encourager un climat de confiance où les cadres se sentent libres de s'exprimer sans crainte de représailles. Travail de terrain indispensable (tournées, « table en table » ...)
- **Réseaux internes** : Faciliter la création de groupes de discussion ou de réseaux de cadres pour échanger sur leurs préoccupations. Occuper le terrain.

6. Adapter le discours aux spécificités des cadres

- **Mettre l'accent sur l'impact stratégique** : Les cadres sont souvent sensibles aux arguments liés à l'efficacité et à la performance. Expliquer que des syndicats puissants, avec beaucoup de cadres syndiqués donc informés, peuvent améliorer les conditions de travail de l'encadrement, voire l'efficacité du service rendu.
- **Valoriser l'engagement citoyen** : Rappeler que s'engager dans un syndicat, c'est aussi contribuer à la démocratie sociale et à l'équité dans l'entreprise.

7. Proposer des modalités d'engagement adaptées

- **Temps dédié** : Faciliter la participation des cadres aux activités syndicales (heures de délégation, congés formation).
- **Formes d'engagement flexibles** : Proposer des modalités d'adhésion qui tiennent compte de leurs contraintes (temps partiel, engagement ponctuel).

En résumé, il s'agit de montrer aux cadres que se syndiquer n'est pas seulement un acte de solidarité, mais aussi un moyen de défendre leurs propres intérêts et de participer activement à l'évolution de leur entreprise.

**REJOIGNEZ LA COFICT*,
L'ORGANISATION DES CADRES QUI VEULENT PENSER ET PESER AUTREMENT**

*LA COFICT SOUTIENT ET ORGANISE LES ICTAM CGT DES ORGANISMES SOCIAUX



Pour nous consulter ou nous contacter :

cofict@orgasociaux.cgt.fr

Fédération Nationale CGT
des Personnels des Organismes Sociaux
Case 536
263 rue de Paris
93 515 Montreuil Cedex